

COMMUNIQUE DE PRESSE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES

LE JEUDI 18 JANVIER 2018

Les services de la préfecture et des sous-préfectures de Condom et Mirande seront exceptionnellement ouverts au public le **jeudi 18 janvier 2018** selon les horaires suivants :

Préfecture d'Auch

8 h 30 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 17 h.

Sous-préfecture de Condom

de 8 h 30 à 10 h 30.

Sous-préfecture de Mirande

de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur l'Internet Départemental de l'Etat : <http://www.gers.gouv.fr>